

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 13 décembre 2021

Délibération n° 2021-0789

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Assemblée générale du groupement d'intérêt public (GIP) Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG) - Désignation de représentants de la Métropole

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charmot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Fontanges (pouvoir à M. Charmot), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

Conseil du 13 décembre 2021**Délibération n° 2021-0789**

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Assemblée générale du groupement d'intérêt public (GIP) Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG) - Désignation de représentants de la Métropole

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le CRAIG est un GIP à portée régionale, qui a été créé, en 2007, à l'initiative de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et qui réunit aujourd'hui 25 membres : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 7 départements, 3 métropoles, 13 agglomérations et l'Institut géographique national (IGN) dans une démarche de mutualisation des ressources cartographiques publiques.

Son siège est situé à Aubières (Département du Puy-de-Dôme).

Il s'agit d'un centre de ressources partagé dans le domaine de l'information géographique pour les acteurs publics régionaux. Sa principale fonction est de produire les fonds de plans cartographiques nécessaires aux territoires pour un coût optimisé.

En lien avec l'IGN, il coordonne la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence. Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques à l'échelle de la région, conformément à l'article L 4211-1 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe), il assure la fourniture de services pour tous les acteurs publics de la région permettant un accès facilité aux données. Il apporte un appui permanent aux territoires en leur proposant un accès privilégié aux données "socles" (fichiers fonciers, cadastre, orthophotoplans, etc.) un support technique, des sessions de formations et d'information.

II - Modalités de représentation

Par décision de la Commission permanente n° CP-2021-0790 du 18 octobre 2021, la Métropole de Lyon est devenue membre du GIP.

L'assemblée générale du groupement est composée par l'ensemble de ses membres (un représentant titulaire et un représentant suppléant).

Le nombre de voix de chaque membre est proportionnel à ses droits statutaires (article 7 de la convention constitutive du GIP), soit 35 % pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les autres droits statutaires étant proportionnels à la contribution financière de chaque collectivité.

L'assemblée générale du groupement est assistée d'un comité technique, composé de représentants techniciens des membres, chargé des questions techniques et opérationnelles en lien avec l'objet du groupement.

Il est donc proposé au Conseil de désigner le représentant titulaire de la Métropole, ainsi que son suppléant, pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP CRAIG ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

Désigne monsieur Michaël MAIRE en tant que titulaire et monsieur Floyd NOVAK en tant que suppléant pour représenter la Métropole, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale du GIP CRAIG.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-271906-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
